

Il faut abandonner l'établissement de Modave au Fort Dauphin

Le 22 décembre 1769 - Desroches au Ministre

Un document des Archives Nationales A.N. Col C/4/24, f°250.

Autre copie à la bibliothèque municipale de Quimper (Ursulines). Ms 12C I (vol.7/15)

=====

A l'Isle de France, le 22 décembre 1769

Fort Dauphin - M. de Modave.

N°57.

Monseigneur,

La Garonne est revenue du Fort Dauphin, et, malgré tous les avantages que j'avais pris sur moi de faire à M. de Modave pour tirer parti de cet établissement, la flûte du Roi n'a rapporté ni esclaves ni bœufs pour le compte de Sa Majesté.

J'ai eu l'honneur de vous prévenir que, touché de la situation personnelle de M. de Modave, je lui avais permis d'envoyer quelques Noirs pour son compte. Il a usé de cette permission, car il en a envoyé cent et trois à son économe, mais pas un seul pour le Roi.

Il crie misère encore quoique je lui aie fait fournir abondamment des vivres : non seulement du pain, mais une quantité considérable de viande salée, des vins et de l'eau-de-vie à discrétion.

Le Fort Dauphin devrait, Monseigneur, nous procurer par an, de mille à douze cents bœufs vivants et au moins deux cents milliers de viande salée. C'est un cruel déficit dans le calcul de nos fonds de n'en rien retirer et d'être obligé de nourrir tout cet établissement aux dépens de l'Isle de France.

Le chef de traite que j'avais envoyé dans *la Garonne* connaît tous les chefs des nations voisines du Fort Dauphin ; il en est aimé ; il sait parfaitement leur langue. M. de Modave me l'avait demandé comme un instrument nécessaire au rétablissement de ses affaires ; je lui avais accordé cet homme à regret, parce que j'en avais besoin ailleurs ; mais je m'étais fait un principe de n'avoir pas à me reprocher d'avoir nui à une affaire qui vous intéressait.

Qu'en est-il arrivé ? Le Sr Béquet [Becquet], parti de l'Isle de France dans l'engouement et dans l'espoir de partager les succès de cet officier, a vu la vérité, a reconnu par le rapport même des chefs, leurs dispositions invariables contre notre établissement. Il a osé représenter cela à M. de Modave. Celui-ci s'est brouillé avec lui, il ne m'en dit pas de mal, mais il me le peint comme un homme tranchant dont il ne peut pas s'accommoder.

Pendant environ six semaines que M. le Ch. Duclesmeur a été dans la rade du Fort Dauphin, le nécessaire presque lui a manqué : il a été obligé de vivre sans fruits, sans légumes, sans viande fraîche, et ce n'est qu'à grand peine que pendant tout ce temps-là, il a pu rassembler trente-six poules.

Les malades à l'hôpital ont été obligés de se contenter de bouillons faits avec de la viande salée venue de l'Isle de France.

Les Noirs n'apportent rien, ou presque rien, parce qu'ils veulent nous y faire mourir de faim ; jusqu'aux citrons, c'est seulement avec des piastres qu'ils veulent bien les échanger avec nous.

Cependant les Noirs abondent de fruits, de légumes, de riz, de bestiaux, mais ils veulent nous faire jeûner de tout.

Les soldats y vivaient dans la plus dangereuse indiscipline, et dans le plus affreux désordre. M. de Savournin y a remédié le mieux qu'il a pu. Dieu veuille que les sages règlements qu'il a faits

subsistent ; en voila vingt-cinq morts depuis que M. de Modave s'y est établi. Conformément aux ordres, je n'en ai laissé que cinquante.

Le Sr Béquet, chef de traite, et le Sr Per..., second sur *la Garonne*, tous deux connaissant les peuples de ce canton, et parlant leur langue, tous deux gens simples mais éclairés, m'ont assuré que tout est perdu si l'on ne renonce pas à cette entreprise.

Le Sr Glemet qui ne manquait pas de lumières, mais qui ne songeait qu'à ses intérêts personnels l'avait prévu et prédit, car j'ai une lettre de lui dans laquelle il mandait à un de ses amis : *faisons notre fortune cette année, car, puisque l'on fait un établissement au Fort Dauphin, avant deux ans il n'y aura pas d'île de Madagascar pour les Français.*

Ajoutez à tout cela, Monseigneur, que la religion de ces gens-là ne leur permet pas de pardonner une offense à la centième génération. Ils jugent des autres par eux-mêmes, et ne croient pas que nous puissions leur pardonner de nous avoir égorgés une fois au Fort Dauphin. Ils pensent au contraire que nous ne voulons y prendre pied que pour tirer d'eux une vengeance plus éclatante et plus terrible.

Ajouterai-je à cela, Monseigneur, que c'est avec un désespoir général que les habitants de l'Isle de France et de Bourbon voient cet établissement qui leur ôte toutes les ressources que Madagascar fournissait dans tous les temps à cette colonie. Je sais que la clameur publique ne doit pas déranger des opérations bien combinées ; mais des malheurs trop réels accompagnent ici et excitent le cri général.

Nous vous écrivons sur cela une lettre commune, M. Poivre et moi, elle ne sera pas plus longue que celle-ci, mais elle sera accompagnée d'un volume de preuves non suspectes, dont il vous sera aisé de vous faire rendre un compte détaillé.

Je suis avec un très profond respect

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur

Le Ch. Desroches

* * *